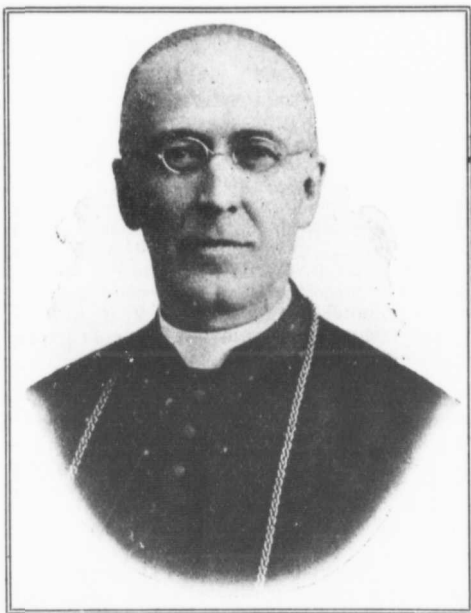


Le Sanctuaire de N.-D. du T. S. Rosaire

Dans son remarquable *Mandement sur le Rosaire de Marie*, Mgr Cloutier, après avoir mentionné les nombreuses indulgences, accordées par les Souverains Pontifes pour cette dévotion, continue :



Mgr Cloutier

“ Ces faveurs du Saint-Siège, N. T. C. F., nous amènent à vous signaler, en vue de vous rendre encore plus facile la pratique du saint Rosaire, un lieu de pèlerinage privilégié, où cette belle dévotion fleurit d'une manière admirable, et qui nous semble devoir être dans notre diocèse, selon les vues de la Providence, un foyer toujours ardent de piété et d'amour envers Marie. Nous voulons parler du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, voisin de notre ville épiscopale. Nul doute que la Mère de Dieu ne voie avec une prédilection marquée ce petit sanctuaire, qui, placé sur les bords de notre grand fleuve, en domine hardiment les flots, comme pour nous dire comment Marie domine les flots agités de la mer de ce monde. Depuis au delà de deux cents ans, la Confrérie du Saint Rosaire existe dans cette humble Chapelle, et, s'il fut un temps où, par suite de circonstances défavorables, cette dévotion fut quelque peu languissante, avec quelle ardeur ne s'est-elle pas réveillée depuis une trentaine d'années! Un saint prêtre était là, président avec zèle aux destinées de la paroisse. La Vierge du Rosaire était toute sa confiance, et son petit sanctuaire pauvre et vieilli, recueillait les trésors de la foi et de la piété de ce